



Paris, le 22 mai 2026

Communiqué de presse

Résidence Beloeil-Miller : Geoffroy Boulard demande une procédure d'urgence et saisit le procureur

Après le reportage diffusé hier soir par Envoyé spécial, Geoffroy Boulard, Maire du 17^e arrondissement, s'est rendu ce matin à la résidence seniors Beloeil-Miller, gérée par le CASVP, Centre d'action sociale de la Ville de Paris.

Les images révélées confirment une situation que la Mairie du 17^e dénonce depuis janvier 2025 : présence de nuisibles, logements infestés et conditions de vie indignes pour des personnes âgées vulnérables.

La Ville de Paris, gestionnaire de la résidence, ne peut pas dire qu'elle découvre la situation. Elle avait été alertée dès janvier, puis officiellement saisie le 17 septembre 2025. Le 2 octobre, elle reconnaissait elle-même une situation identifiée depuis le début de l'année.

Geoffroy Boulard, maire du 17^e arrondissement formule trois demandes :

1. Une procédure d'urgence immédiate, avec protection et relogement des résidents les plus exposés.
2. Un traitement complet et durable de toute la résidence : logements, parties communes, caves et locaux techniques.
3. La transparence totale sur le statut de la résidence, les droits des résidents et le suivi médico-social assuré.

« Nos aînés ne sont pas une variable d'ajustement budgétaire. Ils ont droit à la dignité, à la sécurité et à la salubrité », déclare Geoffroy Boulard.

Compte tenu de la gravité des faits, Geoffroy Boulard transmet les éléments au procureur de la République au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale.

Contact presse :

Charles Cohen Boyer

07 85 40 33 46

charles.cohenboyer@paris.fr